

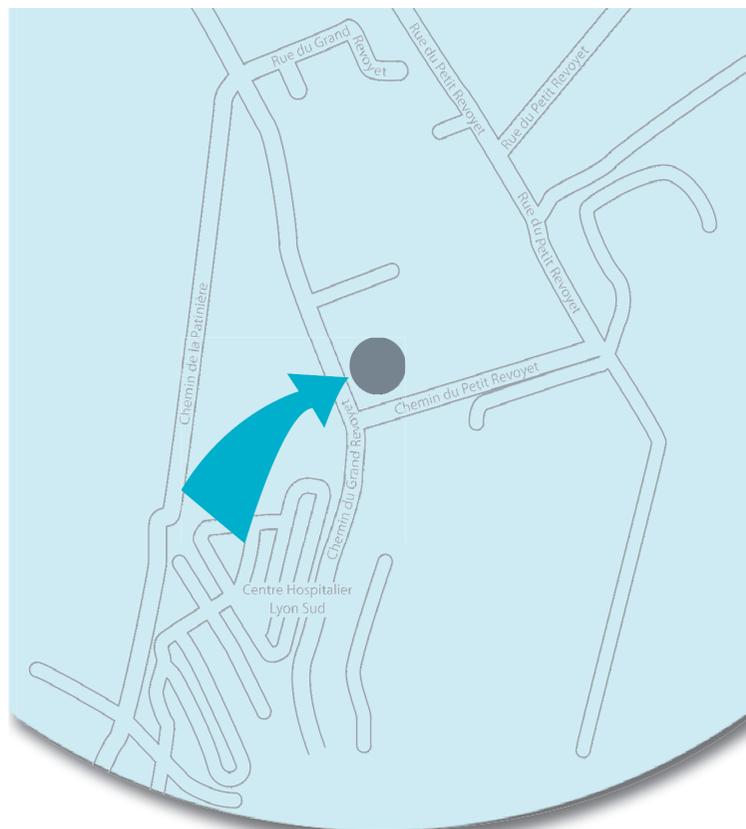
L'unité psychothérapique Séquentiel Adolescents

... dans le système de santé

L'unité psychothérapique
Séquentiel adolescents
fait partie de l'organisation
du service public sectorisé
de psychiatrie.

Elle est rattaché administrativement
à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés
sont financés directement
et en totalité par la Sécurité
sociale. Vous n'aurez donc
pas à faire l'avance des frais.



Plan d'accès : Entrée Sainte Eugénie
Avenue Clémenceau - Saint Genis Laval

Unité Psychothérapique Séquentiel Adolescents
Pavillon Dechaume, 6C Secteur Sainte Eugénie
Centre Hospitalier Lyon Sud

Accès de la structure

Accès avenue Clémenceau, St-Genis-Laval :
Bus n°10, arrêt Sainte Eugénie

Accès entrée principale Centre Hospitalier,
Bus 47 et 88, arrêt Pierre Bénite,
puis 10 minutes à pied

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290, route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

A R H M
Soins • Accompagnement • Recherche

Unité Psychothérapique

Séquentiel adolescents

Pavillon Dechaume
6C Secteur Sainte Eugénie
Centre Hospitalier Lyon Sud
165, chemin du Grand Revoyet
69495 Pierre Bénite Cedex

Tél. Cadre de santé : 04 78 86 13 32
Tél. Secrétariat : 04 78 86 16 47
Fax : 04 78 86 57 15

Impression et réalisation Service Imprimerie Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu - Septembre 2011

Unité rattaché
au secteur
infanto-juvénile sud-est 69 i011

L'unité Psychothérapique Séquentiel Adolescents

c'est...

> Un lieu de prévention et de soins psychiques proposés à tout adolescent de 12 à 18 ans en difficulté psychologique.

> Un lieu de soin où le jeune peut porter sa demande seul ou accompagné par un adulte (famille, tutelle), témoin de ses difficultés

Modalités d'admission

- > Le jeune patient seul ou étayé par ses personnes tutélaires peut prendre rendez-vous en téléphonant au secrétariat. Si besoin, une équipe multidisciplinaire réfléchissant autour du soin d'un adolescent peut prendre un rendez-vous préalable à la demande.
- > La prise en charge s'articule autour du pôle consultant (psychiatre, psychologue) et du pôle soignant (éducateur, infirmier).
- > Après entretiens avec le psychiatre ou le psychologue, le jeune patient est orienté vers un des dispositifs de soin de l'unité psychothérapique selon les symptômes présentés.

Dispositifs de soins

- > L'accueil séquentiel reçoit jusqu'à 5 adolescents en séjour hebdomadaire du mardi 17h00 au jeudi 9h00.
- > Le groupe du soir accueille 5 adolescents deux fois par semaine, lundi et jeudi de 17h00 à 18h30.
- > L'accompagnement premier accueil 4 adolescents deux fois par semaine lundi et vendredi de 9h15 et 10h45.
- > L'accompagnement thérapeutique individuel est un soin hebdomadaire proposé par deux soignants à un adolescent à partir de médiations et échanges de paroles.

Prise en charge

- > Le projet de soins se construit avec chaque adolescent, en accord avec sa famille et ses tutelles.
- > Des entretiens cliniques réguliers avec l'adolescent et les parents ou les tutelles sont proposés par le psychiatre et le psychologue.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM ou l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles à l'unité psychothérapique "Séquentiel Adolescents".

En cas d'observations ou de réclamations, vous pouvez vous adresser au médecin responsable de l'unité ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier qu'avec votre accord, des rencontres, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données vous concernant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement. Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.